

DIRECTION INTERMINISTÉRIELLE DU NUMÉRIQUE

Appel à projets :

**Projets de transition numérique des administrations pour la cinquième promotion du programme « Entrepreneurs d’Intérêt Général »**

**FICHE DETAILLEE**

|  |
| --- |
| **Nom du projet :**  **Administration d’accueil :** |
| **Description du projet**     1. Résumez votre projet en 2 lignes 2. Contexte du projet et problématique à résoudre (10 lignes maximum)   *Vos interlocuteurs ne connaissent pas le contexte métier de votre administration : n’hésitez pas à ajouter du contexte et à partir d’une problématique concrète.*   1. Solution proposée à travers un ou plusieurs cas d’usage. Racontez-nous comment cette solution changerait l’expérience des usagers (en interne et/ou externe) (15 lignes maximum) 2. Bénéfices et impacts attendus en matière de politique publique et de transformation numérique (10 lignes maximum)      1. Solutions existantes envisagées et écartées (notamment tour d’horizon de solutions similaires dans d’autres services / organisations) (5 lignes maximum) 2. Obstacles potentiels (techniques, organisationnels) à la bonne réalisation du projet et mesures pour les dépasser (10 lignes maximum)      1. Enjeux juridiques et éthiques du projet et mesures pour les mitiger (10 lignes maximum) 2. État d’avancement du projet (pas démarré/phase pilote, technologies et méthodes utilisées, si le projet aura avancé d’ici à septembre 2021) (3 lignes maximum)      1. Actions prévues en termes d’ouverture (briques techniques, code, données, design...) et pour pérenniser les résultats et les essaimer dans d’autres services (5 lignes maximum)      1. Acteurs avec lesquels les profils du numérique recrutés pour votre projet seront mis en contact, opportunités pour se rendre sur le terrain, et rôle qu’ils pourraient jouer dans votre administration au-delà du projet (10 lignes maximum) 2. Pourquoi postulez-vous au programme EIG ? Quels seront les bénéfices du dispositif EIG pour vous et votre service, notamment en termes de transformation numérique ? (10 lignes maximum) 3. De quoi avez-vous le plus besoin pour réaliser votre projet ? (10 lignes maximum) 4. En quoi les EIG vont contribuer à la transformation de votre service en général (en termes d’acculturation ou de formation, par exemple) ? (10 lignes maximum)     **Description de l’équipe**     1. Mission des profils du numérique recherchés (détailler)   *Rappel des différents profils : data scientist, développeur, data engineer, géomaticien, juriste en droit du numérique. Si vous n’êtes pas sûr du terme à employer, vous pouvez détailler les expertises recherchées.*     |  |  |  | | --- | --- | --- | |  | Mission | Profil et expertises recherchés | | Profil 1 |  |  | | Profil 2 |  |  | | Profil 3 (facultatif) |  |  |  1. Ressources techniques et opérationnelles mises à disposition (10 lignes maximum)      1. Jeux de données nécessaires à la réalisation du projet (5 lignes maximum)   *Ces jeux de données sont-ils déjà accessibles et exploitables ? Si non, quelles étapes sont nécessaires pour les rendre accessibles et exploitables par les profils recrutés dès le début de leur projet ?*   1. Description de l’équipe projet et ses apports     *Inclure directions métiers et SI impliquées.*     |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | | Nom | Fonction | Statut | Implication (% du temps de travail) | Apport | |  |  |  |  |  | |  |  |  |  |  | |  |  |  |  |  | |  |  |  |  |  | |  |  |  |  |  | |

**Important**

Vous attestez, si votre candidature est retenue pour la promotion 5 du programme EIG, de votre respect des engagements listés dans le cahier des charges, et notamment :

* de la possibilité pour les profils recrutés à travailler hors les murs ;
* de l’engagement de l’équipe projet de mettre à leur disposition les données nécessaires à la réalisation de leur projet et de s’assurer qu’ils auront l’autorisation de les exploiter ;
* de l’engagement de l’équipe projet de mettre en open data les données utilisées dans le cadre du projet, ainsi qu’à publier sous licence libre (open source) le code source des logiciels développés dans le cadre du projet (sauf exception prévue par la loi).